



En vacances

Edito

Dans un contexte où le plan national de réduction des déficits publics prévoit une baisse des dotations accordées aux communes, les choix concernant les actions et les investissements doivent être mûrement réfléchis de façon à ne pas mettre en difficulté les finances de la commune.

Pour autant, nous devons rester mobilisés pour poursuivre le développement de Tarentaise à travers les projets en cours ou à venir, notamment : la construction de notre nouvelle station d'épuration, l'aménagement du centre bourg et la rénovation des locaux de la mairie à travers le contrat communal d'aménagement, la mise en place d'une canalisation d'eau potable à partir de l'aqueduc des Sources.

Cette première année de mandature s'achève avec un travail très important de l'équipe municipale pour la mise en œuvre et le réajustement des activités qui seront proposées à la rentrée dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires.

Des activités pour les moins jeunes ont également été proposées dans le cadre de l'association «Tarentaise Amitiés» et une réunion de travail aura lieu fin août avec les jeunes de notre village afin d'aboutir à un projet leur permettant de se retrouver et de partager ensemble des moments conviviaux.

N'oublions pas non plus nos nombreuses associations qui, à travers leurs activités, apportent une véritable dynamique à notre village.

Pour terminer, je veux faire appel à

vos sens civiques concernant la période de sécheresse que nous vivons actuellement. En effet, nous n'avons plus eu de pluie depuis un mois et il me semble important de vous rappeler qu'il convient de faire attention à votre consommation d'eau en supprimant par exemple l'arrosage des jardins, le remplissage des piscines et le lavage des voitures.

Mais que cela ne vous empêche pas de passer un très bel été et de très bonnes vacances ensoleillées.

Bien cordialement,

Le Maire

Évelyne ESTELLÉ



Les finances de la commune sont donc parfaitement saines, cela d'autant plus que nous ne sommes que très peu endettés.

Prévisions 2015

Après deux années sans modification, le conseil municipal a décidé d'augmenter cette année de 5 % les taux de la taxe d'habitation et des taxes foncières en liaison avec les grosses dépenses à venir : tracteur de déneigement, très haut débit numérique, travaux à la mairie (accès handicapés entre autres).

Les montants indiqués ci-dessous sont ceux des budgets prévisionnels à la date du 11 juin 2015 et tiennent donc compte du budget primitif et des décisions budgétaires modificatives prises depuis.

Budget communal

Pour l'année 2014, le budget général de la commune (hors eau et assainissement) a dégagé un excédent global (fonctionnement plus investissement) de 49 210,16 € après prise en compte des résultats de la liquidation du SIANC (syndicat intercommunal pour l'assainissement non collectif). Ce montant est tout à fait satisfaisant.

Recettes (section de fonctionnement)	
impôts et taxes	164 326
subventions et dotations	101 970
recettes diverses (coupes de bois, concessions dans le cimetière, ...)	21 267
autres recettes diverses (revenus d'immeubles et remboursements divers)	13 732
recettes de fonctionnement pour l'année 2015	301 295
résultat positif de l'année 2014	85 060
total des recettes de fonctionnement cumulées	386 355
Dépenses (section de fonctionnement)	
charges de personnel	170 900
charges à caractère général (entretien des biens de la commune, frais postaux,...)	170 278
autres charges diverses (service incendie, indemnités des élus, etc.)	31 646
charges financières (intérêts de la dette)	461
subvention destinée au CCAS (centre communal d'action sociale)	1 348
charges exceptionnelles (dont remboursement de 6 971 € reçus 2 fois en 2014)	7 271
dotation aux amortissements	4 451
total des dépenses de fonctionnement	386 355
Recettes (section d'investissement)	
subventions d'investissement	61 633
remboursement de TVA	7 256
taxe d'aménagement	6 000
amortissement	4 451
dépôts et cautionnements	400
cessions diverses (dont UNIMOG et tracteur)	20 000
emprunt à prévoir	161 623
total des recettes d'investissement	261 363
Dépenses (section d'investissement)	
remboursement des emprunts (en capital)	3 123
études d'urbanisme (contrat communal d'aménagement)	10 157
travaux dans l'appartement au-dessus de l'école	15 000
travaux de voirie	14 000
travaux divers (trottoirs, etc.)	
travaux d'entretien de la madone	6 300
achat d'une tondeuse autoportée	3 989
achat d'un tracteur neuf en remplacement de 2 engins (UNIMOG et tracteur)	131 534
aménagement de terrains forestiers	9 840
dépôts et cautionnements	400
achat de divers matériels	31 169
dépenses d'investissement pour l'année 2015	225 513
résultat négatif de l'année 2014	35 850
total des dépenses d'investissement	261 363

Annexe au budget communal 2015

Eau et Assainissement (collectif et non collectif)

Au budget eau et assainissement* apparaît un excédent global de plus de 205 000 €, soit environ 18 000 € de plus que celui de l'an dernier.

Recettes (section d'exploitation)	
vente de l'eau	23 600
redevances liées au règlement de l'eau potable	400
redevances d'assainissement collectif encaissées par la commune	13 700
redevances d'assainissement non collectif encaissées par la commune	1 000
taxes et redevances reversées ensuite	5 760
amortissement des subventions d'investissement	13 570
remboursements de l'assurance (procès contre l'État)	100
total des recettes réelles de 2015	58 130
résultat positif de l'année 2014	7 760
total des recettes d'exploitation	65 890
Dépenses (section d'exploitation)	
charges de personnel	3 000
charges à caractère général (entretien, électricité, etc., etc.)	23 688
assainissement non collectif (sommes reversées au prestataire)	1 250
charges financières (intérêts de la dette)	3 420
taxes reversées perçues antérieurement	5 761
charges exceptionnelles (pénalités)	100
amortissement des dépenses d'investissement	28 671
total des dépenses d'exploitation	65 890
Recettes (section d'investissement)	
amortissements	28 671
subvention pour le raccordement en eau	80 000
subvention pour déplacement d'une conduite le long de la RD 8	4 940
subvention pour la station d'épuration	138 000
sous-total	251 611
résultat positif de l'année 2014	197 323
total des recettes d'investissement	448 934
Dépenses (section d'investissement)	
amortissement des subventions	13 570
remboursement des emprunts (en capital)	9 978
achat d'une pompe de chloration	1 886
études pour raccordement en eau et périmètre des sources	15 000
travaux de raccordement à l'aqueduc des Sources	140 500
études pour la station d'épuration	8 000
travaux de la station d'épuration	260 000
total des dépenses d'investissement	448 934

* les montants sont arrondis à l'unité

L'importance de ce montant est liée à l'augmentation en appel de l'indemnisation par l'État des mal-façons de l'actuelle station d'épuration suite aux décisions en notre faveur du tribunal administratif.

À noter que ces décisions sont maintenant devenues définitives : il n'y aura plus d'appel. Les travaux pour la nouvelle station, qui avaient été momentanément suspendus en l'attente d'une possible nouvelle expertise par le tribunal, vont maintenant reprendre et seront terminés avant l'hiver.

Un petit rappel concernant les budgets

(valable aussi bien pour le budget communal que pour le budget eau et assainissement)

Les montants indiqués au budget sont toujours des montants prévisionnels. Dans certains cas, ils correspondent exactement au montant qui sera dépensé. Mais dans la plupart des cas, il ne s'agit que d'une évaluation estimée au mieux en fonction des éléments connus au moment où elle est faite. Cependant, et en tout état de cause, le budget étant voté par chapitres (par exemple charges de personnel, charges à caractère général, etc.), il est interdit de dépenser plus dans un chapitre donné que ce qui a été prévu au budget, sauf à ce que le conseil municipal adopte une décision budgétaire modificative.

Concernant l'achat d'un tracteur pour le déneigement, il faut souligner que ce tracteur remplacera à la fois le tracteur existant et le véhicule UNIMOG et permettra de déneiger et répandre la pouzzolane en un seul passage au lieu de deux : considérable gain de temps et d'efficacité. Le montant qui sera réellement payé sera inférieur au montant estimé au départ. De plus, viennent en déduction les recettes liées à la cession des véhicules remplacés, assez nettement supérieures, elles, au montant estimé.

Station d'épuration

La construction de notre nouvelle station d'épuration sera réalisée d'ici l'automne.

Principe de fonctionnement

Les filtres plantés de roseaux à écoulement vertical (FPRV) sont ici constitués de deux étages en série, eux-mêmes constitués de plusieurs filtres en parallèle qui fonctionnent en alternance : on alimente un seul filtre durant trois à quatre jours, puis un autre filtre en parallèle encore trois à quatre jours, pendant que les autres sont « au repos ».

Les phases de repos doivent avoir une durée au moins égale à celle de la phase d'alimentation.

Elles sont nécessaires pour favoriser l'aération et l'apport d'oxygène à l'intérieur du massif afin d'y maintenir des conditions aérobies et de réguler la croissance de la biomasse fixée.

Elles permettent également aux dépôts de matière organique accumulés à la surface du lit de se déshydrater et de se minéraliser.

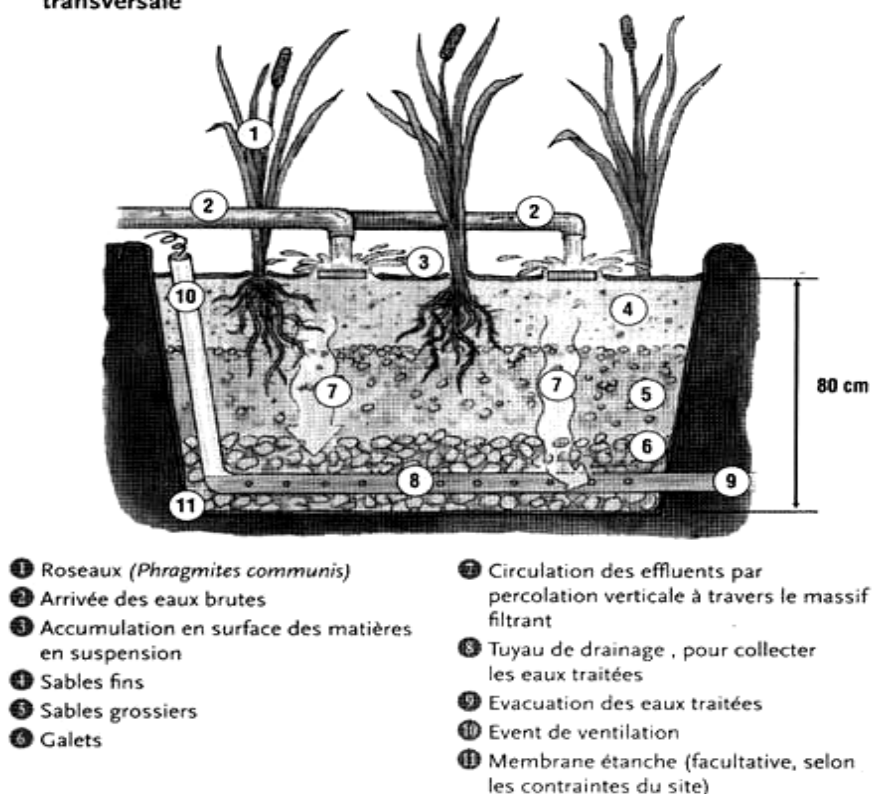
Le filtre planté de roseaux à écoulement vertical est alimenté en surface. L'effluent circule par percolation verticale à travers un massif de graviers fins.

Ce massif filtrant permet de retenir les matières en suspension à la surface du filtre, où elles s'accumulent.

Par ailleurs, les micro-organismes y assurent les processus de dégradation de la matière organique, comme expliqué précédemment, et un début de nitrification y est observé.

Un FPRV peut effectuer à la fois le prétraitement, en retenant les matières solides, et le traitement, grâce à l'action des micro-organismes.

▼ Filtre planté de roseaux à écoulement vertical (FPRV) en coupe transversale



L'alimentation du filtre se fait par bâchées : l'effluent s'accumule dans un réservoir en amont, puis un dispositif automatique d'alimentation permet de déverser un important volume d'effluents de façon séquentielle sur le filtre.

Un système de distribution (drains) permet de répartir uniformément l'effluent sur toute la surface du lit. Ce type d'alimentation permet une utilisation optimale du volume du filtre.

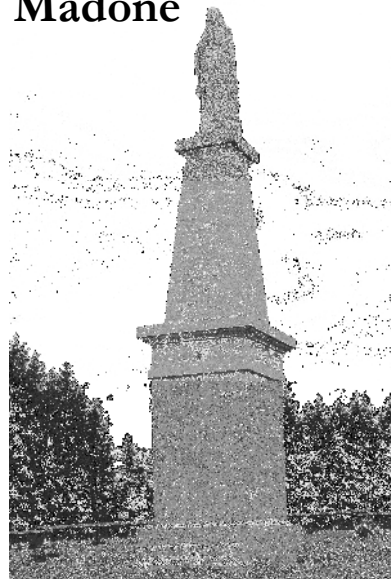
Pour les massifs étanches, un système de drainage (par le fond du filtre) permet à la fois de récupérer les eaux en sortie et d'assurer une oxygénation du filtre par passage d'air.

INTERVENANTS

L'étude a été confiée à la société : V.D.I.
 46, rue de la Télématique
 Immeuble « Le Polygone »
 42000 Saint-Étienne

La réalisation est à la charge de la société :
 Leschel et Millet Travaux publics
 ZI Molina la Chazotte
 42650 Saint-Jean-Bonnefonds

Madone



La réfection du socle de la Madone a été réalisée par l'entreprise Bonnevalle.

Un grand merci à la Communauté de communes des Monts du Pilat qui a participé à son financement. Les couleurs de la Madone seront quant à elles rafraîchies par Guy Blachon d'ici fin juillet 2015.

Alimentation en eau potable

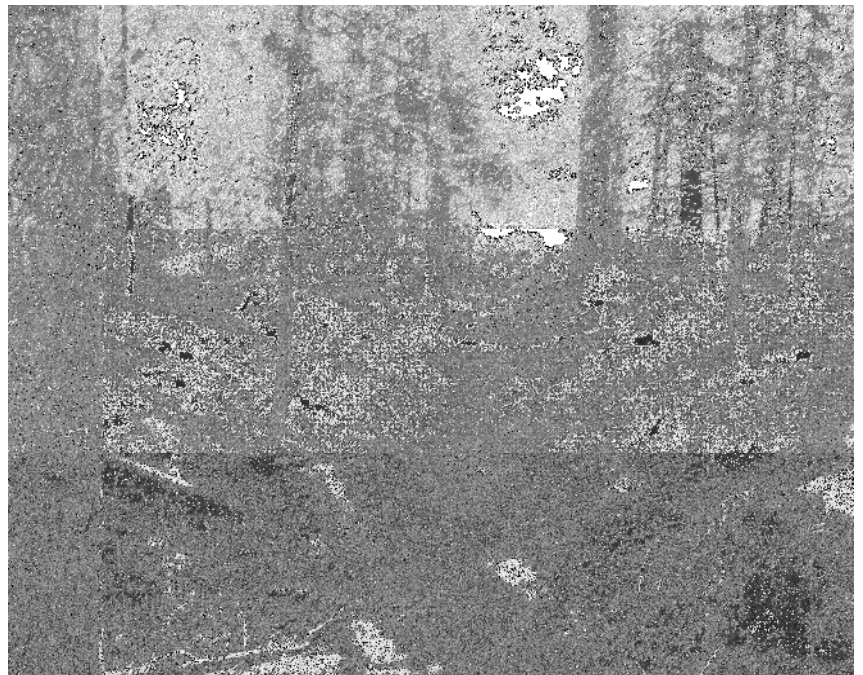
De la station de Tarentaise depuis le réseau de la ville de Saint-Étienne.

L'alimentation en eau de notre commune n'est pas actuellement suffisante pour répondre en tout temps aux besoins des habitants.

Un captage doit se faire sur l'aqueduc de la ville de Saint-Étienne le plus près possible du réservoir de la route des Sagnes et à une altitude suffisante pour permettre le bon écoulement de l'eau.

Le captage sera réalisé sur l'aqueduc des Sources au regard n° 17, à une altitude de 1140 m, dans le Grand Bois. La conduite sera reliée à notre réservoir qui est situé à une altitude de 1090 m. L'eau pourra ainsi être acheminée par gravité.

Afin de traverser le moins possible des terrains privés et de ne pas passer dans des zones humides, le tracé de cette conduite traversera le bois « Saboinet » via le chemin communal appelé « chemin rural du Bessat à La Cambuse ».

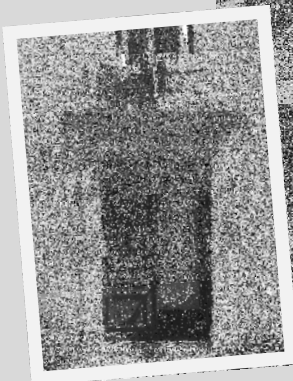


Passage prévu de la canalisation dans le bois « Saboinet »

TRAVAUX. Pour l'instant, le projet est au stade de l'étude. Les travaux devraient se dérouler en 2016.

Fleurissement

Un grand merci à tous les participants et à notre employé communal pour le fleurissement de notre commune.





Affaires scolaires

Réunion municipalité et parents de l'école

Vendredi 26 juin, une réunion en mairie a rassemblé en présence de madame ESTELLÉ, maire de notre commune, les parents d'élèves de l'école du Sapin géant et les membres de la commission éducation auxquels s'était joint Louis BESSON, adjoint aux finances. L'objectif était de présenter les nouveautés pour la rentrée. 2015.

Sous réserve d'officialisation par son conseil d'administration, il est ainsi prévu que, pour cette année scolaire à venir, une aide financière sera apportée par l'association des parents d'élèves (APE) afin que les activités musicales assurées jusqu'en 2013-2014 pendant le temps scolaire par Monsieur BONURA puissent reprendre en 2015-2016 dans les mêmes conditions.

Poursuite des activités manuelles et culturelles

Les sommes dépensées en 2014-2015 par la commune pour la musique du « temps Peillon » pourront ainsi être utilisées pour rémunérer d'autres intervenants, pas forcément encore tous connus à ce jour.

Devraient notamment être poursuivies, outre les activités manuelles, le théâtre (pour les plus grands seulement), la lecture à la bibliothèque, ainsi que, pour ceux qui seront intéressés, l'initiation au chinois.

Par ailleurs, de nouvelles activités sont d'ores et déjà envisagées, entre autres initiation à la programmation informatique.

Du changement dans les inscriptions

Les inscriptions à la cantine, au lieu d'être prises jusqu'ici à la semaine avec un formulaire à remplir à chaque fois seront dorénavant prises pour l'année complète, avec possibilité de modifications à chaque période de vacances scolaires.

L'inscription sera de plus possible au coup par coup le jour-même à condition de s'y être pris au plus tard à 9 heures.

Pour les inscriptions à l'année, le paiement se fera en une, deux ou cinq fois. Les tarifs n'ont pas encore été décidés par le conseil municipal mais ils ne seront pas forcément identiques dans les trois cas et le prix d'un repas à l'unité aura toutes les chances d'être plus élevé que celui pour les inscriptions à l'année. Un montant de l'ordre de 4,50 € a été évoqué pour un repas pris isolément contre 3,50 € à 3,70 € pour les inscriptions à l'année.

Le mode d'inscription a déjà été adopté mais les prix, eux, ne sont qu'indicatifs puisqu'ils ne seront fixés que par le conseil municipal lors de sa séance du 9 juillet.

Les activités du « temps Peillon » gratuites

En revanche, la garderie du matin et celle du soir après le « temps Peillon » ainsi que celle du mercredi midi deviendront payantes, comme c'est le cas dans l'immense majorité des communes.

Le principe d'inscription sera le même que pour la cantine, avec possibilité de s'inscrire au coup par coup à un tarif a priori plus élevé, un montant d'un euro pour une heure ayant été évoqué pour ce dernier cas.

Le fait de devoir payer l'heure complète même si l'enfant n'est présent que quelques minutes a fait débat, et certains ont souhaité que les calculs soient faits demi-heure par demi-heure, ce qui supposerait une modification du règlement des activités périscolaires déjà adopté.*

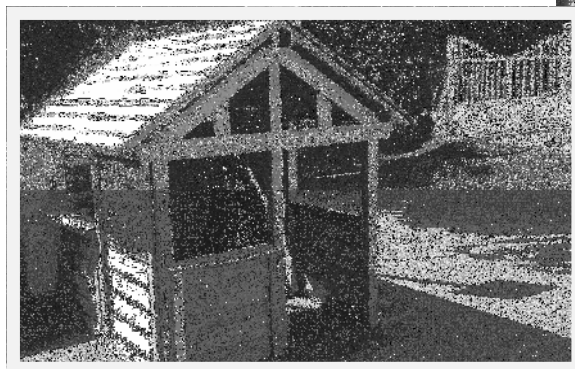
Pour terminer la réunion, les parents ont été informés qu'une réflexion est en cours avec la commune du Bessat pour la mise en place éventuelle d'un regroupement pédagogique intercommunal (RPI).

*Suite au conseil municipal du 9 juillet, les tarifs ont été votés tels que présentés à cette réunion. En revanche, le paiement d'1/2h au lieu d'une heure complète a été pris en compte et sera intégré dans le nouveau règlement effectif à la rentrée 2015.

Une cour d'école plus attractive

Le printemps étant arrivé à l'école du village, Pierre Vercasson, notre ouvrier municipal, a pu monter et installer la nouvelle petite cabane en bois destinée à l'amusement des petits.

La cour de récréation a été maquillée, les tracés pour la marelle ont été refaits et des lignes pour la course et pour un jeu de ballon prisonnier ont été marquées au sol. Il y a aussi maintenant un grand serpent jaune et vert qui partage l'aire de jeu en deux (côté petits et côté grands) : un beau dessin réalisé par les enfants sur une idée de Christine DUVERNEY, que nous tenons ici à remercier.



L'association des parents d'élèves (APE) de Tarentaise a permis à notre village de fêter Carnaval, et cela de bien belle façon.

En effet, elle a tenu à inviter les habitants de la commune du Bessat en retour à l'invitation qui avait été faite pour Halloween.

Beaucoup de personnes s'étaient ainsi rassemblées, dans un premier temps autour d'un feu, puis dans la salle de la mairie, car une scène ouverte était proposée et quelques enfants nous ont fourni de belles prestations de musique et de magie.

Ambiance chaleureuse avec pizzas, quiches et gâteaux préparés par les familles. Merci à l'APE. C'était une excellente initiative, à renouveler.

ETAT CIVIL depuis janvier 2015

Mariage

Christophe BARD et Emmanuelle VERNE,
le 4 avril

Naissances

Justine BLACHON, le 30 janvier
Adrien MAY, le 13 avril
Emaëlle RENDU, le 22 avril
Matthew BASTIDE, le 1 mai
Louis LETIEVANT, le 4 juin
Victoire BOISSIÈRE BOSSENNEC,
le 14 juin

Décès :

Virginie BERTOLOTTI, le 21 juin
Joseph EPALLE, le 21 mars
Roger BORNE, le 3 juin

Le saviez-vous

Tarentaise a une station météo où des relevés de température et de précipitations sont faits chaque jour pour le compte de Météo France par les soins de **Jeanine Pascal**.

Jeanine Pascal est bien connue des trentenaires du village qui n'ont pas oublié sa gentillesse et ses pastilles Vichy ! En effet, elle a exercé à l'école la tâche d'aide maternelle pendant 17 années et s'occupe depuis 1996 de la station. Elle a pris la succession de Philippe Peyron, qui habitait au Bouchet.

Ce qui a amené Jeanine, qui habite le lieu-dit Prarouet, proche du Bouchet, à prendre cette occupation, c'est, outre son intérêt pour la météorologie, le fait que Météo France voulait que les relevés continuent à être faits dans le même secteur à une même altitude.

C'est une tâche relativement contraignante, puisque les relevés de température, qui sont des températures « sous abri », doivent être extrêmement précis et être réalisés à 8 heures exactement chaque matin, tous les jours de l'année.

Jeanine a un statut de bénévole avec comme seule rétribution des étrennes au moment de Noël. Ses collègues sont peu nombreux dans le secteur, les plus proches étant à Saint-Sauveur-en-Rue et à la Vallée-en-Gier. Tous les trois ans, un repas les réunit et c'est l'occasion pour Météo France de faire le point avec eux et de leur donner de nouvelles informations. Météo France fait par ailleurs chaque année une visite sur place.

Jeanine envoie ses relevés une fois par mois et un habitant de Tarentaise passionné de météo établit des graphiques statistiques.

Que relève exactement Jeanine ?

La quantité de précipitations ainsi que la température sous abri la plus



haute et la plus basse qu'il y a eu dans les 24 heures précédant le relevé.

On constate des maximales annuelles très peu différentes d'une année à l'autre, entre 30°C et 33°C, alors qu'il peut y avoir de grandes différences pour les minimales : ainsi nous avons connu un moins 18°C en 2012 alors que la plus basse température de 2008 n'était que de moins 10°C.

Comment procède-t-elle pour les relevés de précipitations ?

Pour la pluie, Jeanine utilise un pluviomètre qui, comme le reste du matériel, est à entretenir régulièrement et correctement par ses soins.

Pour la neige, qui est son cauchemar, dit-elle, à plus forte raison quand il « sibère », comme on dit chez nous, Jeanine relève la hauteur de neige au sol et aussi sur une planche avec une règle graduée, après quoi elle fait fondre la neige qu'elle vient de prélever dans un endroit à température peu élevée. Ainsi, on peut constater que, selon la qualité de la neige, grasse ou poudreuse, 12 cm de neige peuvent donner un jour 45 mm d'eau alors que 14 cm un autre jour en donneront 11 mm.

On peut constater aussi que, d'une année sur l'autre, il y a souvent peu de différence de quantité en précipitations annuelles, neige et pluie confondues. Ainsi 2011, qui nous

laisse le souvenir d'un été pourri, a donné 1 043 mm d'eau sur l'année pour une moyenne sur plusieurs années de 1 097 mm. Les années 2012 (1 310 mm), 2013 (1 358 mm) et 2014 (1 316 mm) ont en revanche été nettement plus arrosées. Les plus fortes précipitations tombent généralement en novembre, mais en 2011, ce sont les mois de juin, juillet et août qui ont reçu le plus de pluie. Et en ce qui concerne la neige, il en est tombé 149 cm entre le 5 novembre 2014 et le 5 avril 2015.

Jeanine n'a pas de consignes à propos du vent, heureusement, dit-elle, « parce qu'il change parfois trois ou quatre fois de direction dans la même journée ».

Les données peuvent varier dans un même village selon les lieux de relevés, et c'est assez flagrant pour les températures, surtout si elles ne sont pas relevées « sous abri ».

La météorologie est devenue une passion pour Jeanine et, comme ses collègues, elle fait ses petites déductions à propos du temps : un sommeil agité, la forme des traînées laissées dans le ciel par les avions, annoncent souvent le vent du Sud. Bien sûr, cela n'a rien de scientifique et Jeanine a pour habitude de dire que, tout en étant une Madame météo, elle ne peut pas prévoir le temps qu'il va faire, mais seulement parler du temps qu'il a fait.

Merci à elle de nous avoir fait partager sa passion.

Économie locale

Après avoir donné dans le numéro précédent des nouvelles du restaurant « Le Vieux Frêne », nous avons rencontré **Guy et Jocelyne Blachon** pour leur entreprise « Pilat Enseignes » située 533, route des Palais. Nous essayerons de faire ainsi le tour des différents acteurs économiques de notre village de Tarentaise.

Guy Blachon, enfant du pays, après avoir installé sa famille au village, a choisi d'y installer son entreprise. Guy a fait au départ une formation de peintre en lettres, formation qui n'existe d'ailleurs plus aujourd'hui sous ce nom.

Après des débuts à Rive-de-Gier en 1979, puis à Saint-Priest-en-Jarez en 1983 et la création de « Loire enseignes » en 1990 avec deux associés à la Ricamarie, Guy choisit en 1994 de créer son entreprise à Tarentaise. Jocelyne, son épouse, le rejoint en 1997 comme conjoint collaborateur.

Le démarrage se fait sans souci côté travail dans la mesure où Guy assurait jusque-là certaines tâches que ne pouvaient reprendre ses associés, si bien que, en plein accord avec eux, il a pu conserver certains clients.

Une grosse partie du temps de travail se fait sur le terrain avec des rendez-vous chez les clients pour entendre leurs souhaits et prendre les mesures nécessaires. Ensuite, après la fabrication, vient le temps de la pose.

Conception, programmation et impression

Guy part du besoin et de la demande exprimés et fait des suggestions. Il assure conception, programmation et impression. Le travail avec le client est fait de A à Z, le petit plus de « Pilat Enseignes » étant d'aller jusqu'à la pose, ce qui n'est pas courant. Il peut être amené à sous-traiter la découpe de lettres PVC et l'impression numérique grand format, sa machine ne pouvant imprimer que sur 725 mm de laize.

Qui sont les clients ? Des artisans, des restaurateurs, des petites entreprises, mais aussi des filiales de grands groupes, des grandes surfaces qui font appel à lui pour leurs différents lieux d'implantation, ce qui amène Guy et Jocelyne à se déplacer fréquemment aux quatre coins de la France.



Que fabrique l'atelier de « Pilat Enseignes » ?

Des banderoles, des enseignes, lumineuses ou non, de la signalétique extérieure ou intérieure, des panneaux d'information, de la décoration publicitaire de véhicules, et aussi des panneaux de chantier, obligatoires maintenant, avec parfois des photomontages. Le travail de pose nécessite quelquefois l'emprunt d'échafaudages ou de nacelles.

Aujourd'hui, le travail a beaucoup évolué, pour ne pas dire complètement changé, et est totalement géré par informatique, une conversion que Guy et Jocelyne ont faite par une rapide formation et surtout sur le tas. Tout est réalisé par des machines avec assistance informatique, la toute dernière, plus précise et plus performante, fournissant un travail d'encore meilleure qualité.

Même si Guy n'a guère plus de trois semaines de commandes d'avance, le travail ne manque pas. Il s'agit pratiquement d'un travail au jour le jour, d'où la nécessité d'être réactif. Et quand les clients cèdent leur affaire, leurs successeurs continuent à faire appel à « Pilat Enseignes ».

Jocelyne apporte surtout son concours pour les finitions et pour tout ce qui est administratif, la comptabilité étant toutefois suivie par un professionnel.

Culture



« Nous sommes toujours dans le département de la Loire, cette fois-ci à Tarentaise. Tarentaise, à ne pas confondre avec la vallée alpine du même nom. Ici, il s'agit d'un village de 450 habitants, situé à 1000 mètres d'altitude, au cœur du parc du Pilat (parc naturel régional qui fête ses 40 ans d'existence cette année). Le Pilat, c'est un massif montagneux, sur les contreforts du Massif central, au sud du département de la Loire, qui culmine au crêt de la Perdrix à 1432 mètres. Le village de Tarentaise bénéficie donc d'un environnement naturel exceptionnel, tout en étant très proche des villes : à 20 minutes au sud-est de Saint-Étienne, à 1 heure au sud-ouest de Lyon, et on retrouve très vite la vallée du Rhône. »

C'est par ce préambule que le présentateur du jeu des 1000 euros, Nicolas STOUFFLET, a débuté la première des deux émissions enregistrées à Tarentaise.

Un public nombreux, des candidats à la sélection « bons joueurs », un présentateur dynamique, sympathique, chaleureux, une joueuse de « ding ding » d'origine stéphanoise, une équipe municipale investie, tous les ingrédients étaient réunis ce 2 avril à la salle d'œuvre de Tarentaise pour une soirée qui restera marquée dans les esprits et dans les archives de la maison de la Radio : pas de super banco mais un vrai succès pour notre village de montagne.

Merci aux habitants pour leur présence qui a largement contribué à la réussite de ce moment fort de culture et de convivialité.

Bibliothèque

Horaires de la permanence :
mercredi de 16h à 18h et samedi de 10h à 12h.

Changement de **responsable** à compter du 1^{er} septembre 2015. Nicole NEEL prend la succession de Claudette MICHEL. Qu'elle soit chaleureusement remerciée.

Une cinquantaine de **DVD - Westerns** sont à disposition jusqu'en septembre. Possibilité de venir s'inscrire à la bibliothèque pour avoir accès aux ressources numériques proposées par la MDL (médiathèque départementale de la Loire).

Les ressources numériques de la **médiathèque départementale de la Loire** (après inscription des lecteurs à la bibliothèque) :

- 1 - Sélection : les chaînes culturelles à découvrir sur Youtube
- 2 - Google Street Art : plus de 5 000 œuvres de street-art ajoutées dans la base de données du site Streetart. Désormais 10 000 œuvres sont répertoriées et numérisées.
- 3 - Le soutien scolaire en ligne
- 4 - Ressources numériques gratuites - Jeunesse

ToutApprendre.com, la plateforme de formation à distance.

Marche Exbrayat

La marche lecture de l'association « Les bonheurs d'Exbrayat », proposée cette année samedi 13 juin, a été une très belle réussite, avec un record d'une cinquantaine de participants jamais encore atteint depuis sa création en 1989.

Les marcheurs étaient venus de Tarentaise mais aussi de Planfoy, l'association étant implantée dans les deux villages, mais aussi de Saint-Étienne suite à l'annonce parue dans le journal.

Cette année encore il a fait très beau et cela a été un grand bonheur pour tous ces marcheurs d'entendre dans de magnifiques endroits des extraits du livre *Les Parfums regrettés* lus de manière remarquable par Nathalie Ortéga de l'association de comédiens « Collectif 7 ».



Une bonne partie des marcheurs se sont ensuite retrouvés le soir pour les traditionnelles grillades.

Sports & loisirs

Tarentaise Amitiés

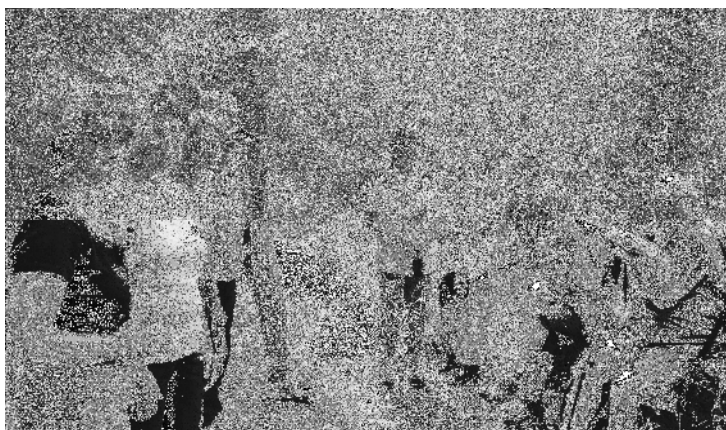
Une nouvelle association est née et est venue rejoindre les huit autres déjà existantes : bienvenue à elle !

Au cours d'une assemblée générale constitutive fin mars, s'est créée l'association « Tarentaise Amitiés » composée essentiellement de retraités, jeunes retraités dans bien des cas, la moyenne d'âge étant d'à peine 68 ans, mais ouverte aux personnes de tout âge désireuses de partager des activités, des loisirs.

C'est la commission « lien social » de l'équipe municipale qui est à l'origine de ces rencontres. Aujourd'hui, l'association vole de ses propres ailes avec une bonne trentaine d'adhérents.

Un bureau s'est mis en place avec Michel Peyron comme président, Christian Buffet comme secrétaire et Marie-Odile Faure comme trésorière, accompagnés par Jo Blachon, Jeanine Pascal et Marie-Luce Balkan.

Les personnes se retrouvent les mardis à 14h30 : pour certains, les jeux de coinche ou de tarots sont prioritaires ; pour les autres, chaque fois que la météo l'a permis, ils ont arpenté les chemins de Tarentaise et du Bessat. Une randonnée a même été organisée autour du barrage de la Valla. Au cours des marches s'échangent bien sûr des nouvelles, mais aussi des conseils de bricolage, de jardinage et de cuisine. Récemment Philippe Mazard, nouvel



habitant du bourg et animateur nature, a embarqué les curieux pour une balade commentée de la flore, des arbres et arbustes de la commune : de l'avis de tous, ce fut passionnant. À renouveler. !

À l'occasion de la rencontre des associations, il a été suggéré de faire une soirée jeux de cartes pour tous les âges : elle a eu lieu vendredi 19 juin à 20h30.

L'année s'est terminée par une balade suivie d'une partie de pétanque avec repas au Vieux Frêne en soirée. Chacun apprécie de retisser ces liens si importants entre habitants : pour ceux qui sont plus isolés, le mardi est jour de fête.

La liste des adhérents n'est pas close et reste ouverte à tous ceux qui le souhaitent. N'hésitez pas à prendre contact avec les membres du bureau.



Soirée coinche et tarot

Vendredi 19 juin, les associations Tarentaise Jeux et Tarentaise Amitiés avaient donné rendez-vous aux amateurs de coinche et de tarot. La date, décidée peut-être trop rapidement, coïncidait avec le tournoi de pétanque de Tarentaise Animation Détente (TAD), ce qui n'était évidemment pas idéal. Mais le souhait était de démarrer avant fin juin.

Quatre équipes de joueurs motivés et appliqués ont tapé le carton jusqu'à 23 heures. Heureusement, il n'y avait pas école le lendemain car le plus jeune, une demoiselle, n'avait pas 10 ans alors que le plus âgé avait, disons, un âge bien respectable, autour de 80 ans, âge auquel on aspire quelquefois plus à se coucher tôt qu'à veiller.

Jeunes et moins jeunes se sont affrontés dans l'amitié et la bonne humeur, ce qui était le but des deux associations qui souhaitent renouveler l'expérience et donnent rendez-vous à toutes les personnes intéressées vendredi 11 septembre à 20h30 en salle de la mairie. Voici à toutes fins utiles l'adresse électronique de Tarentaise Jeux : tarentaise.jeux@gmail.com.

Tarentaise Jeux

L'association TARENTEISE JEUX, qui organise des soirées jeux pour jeunes et adultes (à partir de 10/11 ans) et des mercredis après-midis pour les enfants (à partir de 3 ans et jusqu'à 10/12 ans) poursuit ses activités. L'idée est de se retrouver autour de jeux de sociétés dans la salle de la mairie :

- Pour les adultes, à partir du 25 septembre, chaque dernier vendredi du mois à 20h30 sauf en décembre où la séance est prévue le 18 ;

- Pour les enfants (avec accompagnateurs !), à partir du 2 septembre chaque premier mercredi du mois à 16h30 sauf en janvier où la séance est prévue le 6.

Ces activités sont payantes (2 euros par adulte et 1,50 euro par enfant par séance, ou bien adhésion annuelle).

Nouveauté : possibilité de louer les jeux, pour les adhérents et les non-adhérents (voir le règlement intérieur de l'association pour les conditions et les tarifs).

Rendez vous pour l'assemblée générale vendredi 4 septembre à 20h30, salle de la mairie : nous ferons le bilan de l'année écoulée et les propositions pour la nouvelle. À l'issue de la réunion, pour ceux que cela intéressera, découverte des jeux destinés aux adultes.

Pour tout renseignement complémentaire écrire à : tarentaise.jeux@gmail.com
Responsables : Perrine VEYRE et Rémi VIOLA

À vos agendas 2015

JUILLET

18 juillet

CONCOURS DE PÉTANQUE

Fin des inscriptions vers 14h30 (TAD)

GRILADES, KARAOKÉ, BAL (VIEUX CHÊNE)

FEU D'ARTIFICE à 22h30

25 & 26 juillet

BALL TRAP (ACCA)

Lieu dit Le Sapillon

le 25 (après midi), le 26 (la journée)

Soupe aux choux le dimanche matin

SEPTEMBRE

4 septembre ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Association Tarentaise Jeux à 20h30 salle de la mairie

11 septembre SOIRÉE COINCHE ET TAROT

à 20h30 salle de la mairie



OCTOBRE

18 octobre

MONTÉE DES SOLEILS DE L'AUTOMNE

À l'occasion de la 30^{ème} fête du Livre, les coureurs seront accueillis en musique avec un sympathique ravitaillement dès 9h30. Venez les encourager et profiter avec eux de l'accompagnement musical.

Prix Charles EXBRAYAT. Ouvert à tous, 3 livres sélectionnés à lire avant octobre.

Vote le 1^{er} octobre 2015 en mairie. Présence des auteurs à Planfoy, Rochetaillée et Tarentaise en août et septembre dans le cadre d'une émission littéraire sur RCF, enregistrement public ouvert à tous.

LA PROMESSE de Jean-Guy Soumy. Rencontre avec Jean-Guy Soumy

le **vendredi 28 août à 14h30** à la salle Charles Exbrayat de Planfoy.

JE VOUS ÉCRIS DANS LE NOIR de Jean-Luc Seigle. Rencontre avec Jean-Luc Seigle

le **vendredi 11 septembre à 18h** à la mairie de Rochetaillée.

QUAND J'ÉTAIS VIVANT d'Estelle Nollet. Rencontre avec Estelle Nollet

le **vendredi 18 septembre à 18h** à la mairie de Tarentaise.

BREF INFOS n° 45 - Juillet 2015

Directeur de publication Evelyne ESTELLE • Comité de rédaction : Pierre-David MOINE, Louis BESSON, Patrice BOULLLOUD, Michèle PEYRON, Marie-Sylvie ADRÉANI, Jean Louis DURSAPT • Photos : mairie - Associations

Tirages 320 exemplaires - Impression : Imprimerie Copyspace